

« Dans ce secteur, la falaise tombera assez rapidement »

MANCHE Attaqués par la mer, infiltrés par les pluies, les falaises d'Ault, sur lesquelles ce village de la Somme est installé, s'effondrent. Là aussi, l'état veut expérimenté la « relocalisation »

AULT (SOMME)
ENCADRE SPÉCIAL
RICHARD BELLET

C'est une maison toute simple, là-haut. Rien de remarquable hormis la manie de son propriétaire, Jacques Faradon. Régulièrement, ce septuagénaire sort son mètre pour mesurer la distance qui sépare sa clôture de la falaise : 45 m en 1998, 35 m au dernier relevé. « C'est le recul naturel, ici », constate le retraité, un brin fataliste.

Nichée au sud de la baie de Somme, Ault et sa Côte d'Albâtre naissante ont toujours séduit. Victor Hugo en 1837, Daft Punk en décembre dernier. Le duo électro posait alors au pied des falaises sous l'objectif de Peter Lindbergh sans imaginer, sans doute, que ces imposantes murailles de craie plongent dans la Manche sont aujourd'hui au cœur de la discorde.

Personne ici ne nie que la falaise souffre, attaquée par l'érosion marine et pluviale : à quelques pas de la maison de M. Faradon, le chemin littoral est interdit aux randonneurs depuis novembre après des « effondrements en cascade

de falaise » ; au cœur du village, des grillages empêchent les piétons d'approcher du bord. Trop risqué. Mais de combien le « trait côtier » recule-t-il ? 70 cm par an ? Rien d'avéré, soutient l'association Ault Environnement. Quasi rien même en centre-ville.

Une certitude toutefois : à l'horizon du siècle, c'est bien le sort de dizaines, voire de centaines d'Aultos qui est en jeu. « Plus ou moins 80 éléments bâtis » disparaîtraient avec le réaménagement de la bande littorale. Un chiffre lui aussi très discuté, qui dépend du recul de la falaise estimé dans dix, trente ou cent ans. « C'est sûr, 80 maisons seront concernées », assure Patrick Richard, premier adjoint au maire. « Si les ouvrages de protection sont entretenus, ce ne sera pas le cas », réplique Marcel Le Moigne, conseiller municipal d'opposition.

« Pourquoi n'entretient-on pas correctement les protections ? »

Vrai ou faux ? Chez Maryvonne, café-restaurant qui joue les funambules à quelques mètres du vide, on aimerait bien savoir. « Personne, ni à la mairie ni ailleurs, n'est capable de me dire si je suis dans ces maisons », lance la patronne en pétard. Plusieurs dizaines de mètres en contrebas, aucune protection n'empêche les vagues de venir frapper le pied de falaise. « Dans ce secteur, ça tombera assez rapidement, strictement

dans les dix ans », estime Stéphane Costa, président du conseil scientifique de la « Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ». « Seul le prochain PPRL [Plan de prévention des risques littoraux], début 2015, permettra de savoir s'il faut enlever des maisons », affirme Gaëlle Schauer, du Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard.

Aujourd'hui, une digue, des empiètements et une esplanade de béton défendent encore Ault contre les flots. « Pourquoi n'entretient-on pas correctement ces protections ? », se désole Marcel Le Moigne. « C'est scandaleux d'abandonner tout ça. » Oui, confirme la mairie, les ouvrages de défense sont en mauvais état, mais nous avons dépensé plusieurs centaines de milliers d'euros ces dernières années, et aucun nouveau chantier ne sera plus financé par l'État. »

Un espace public « mouvant » est prévu sur la falaise

Au moins ses intentions ont-elles le mérite de la clarté : il s'agit désormais de préparer la population à une retraite en bon ordre. « Nous allons organiser ce recul dans les dix ans », confirme le premier adjoint au maire, Patrick Richard. Un repli stratégique qui

passera par une « requalification urbaine ». Dans les cartons, plusieurs idées dont le projet « Bellevèdre ». Il s'agirait, à l'emplacement de la rue Saint-Valéry et de ses maisons qui dominent la mer, de créer sur la falaise libérée un espace public « mouvant » qui, au fil du temps, suivrait les caprices de la falaise. « La frange littorale est mobile, on devra s'adapter », commente-t-on en mairie. Vaste chantier, avec entre autres le déplacement de réseaux d'électricité, de gaz ou d'eaux usées pour les mettre hors d'atteinte des effondrements.

Quant au projet de ZAC du Moulinet (avec 190 logements) sur les hauteurs d'Ault, il fait grincer des dents. « La mairie, elle veut monter les gens au Moulinet, c'est sûr », lance Maryvonne depuis son bar. Deux cents mètres plus bas, dans sa maison balnéaire Belle Époque du plus beau rose, Juliette Percheron, une jeune graphiste et décoratrice installée ici depuis 2007, ne feint pas la colère. « Moi, ce n'est pas la mer qui m'inquiète, ce sont les élus, ceux qui ont dit qu'il fallait reculer le trait de côte. » Sur une carte du BRGM, ce trait de côte estimé dans trente ans coupe l'ancien casino en deux ! Elle habite juste derrière. ■

Sur le trait de côte estimé dans trente ans, l'ancien casino est coupé en deux



à disparu. Ces « cabanes », en première ligne,

✓ Vues du front de mer, à Ault, dans la Somme. Les flèches indiquent l'actuelle rue Saint-Valéry.